

Chers Camarades, Chers Amis

C'est dans un contexte économique et social particulier que nous nous retrouvons pour ce 1er Mai.

1

Il y a 130 ans, le 1^{er} mai 1886, des travailleurs américains en grève générale, revendiquaient la journée de 8h. Depuis, le 1er mai dans le monde est la journée internationale des travailleurs.

La CGT a fêté ses 120 ans et si le syndicalisme se réinventait, sa priorité serait de réconcilier les salariés avec la perspective du progrès social, à portée de mains pour peu de s'unir et d'agir.

Il chercherait à impliquer les millions de celles et ceux qui, pris dans leurs difficultés quotidiennes à trouver un emploi, le garder, en vivre, renoncent à l'action collective et se replient sur leur situation immédiate.

Il ouvrirait des pistes pour transformer le travail, en faire un lieu de productions, de coopérations et d'échanges au service du mieux-être social.

Il contribuerait à débarrasser la planète de la financiarisation et des mises en concurrence.

Si le syndicalisme était à réinventer, il se donnerait l'ambition de devenir une Confédération Générale du Travail ! Or, celle-ci existe depuis 120 ans. Elle est toujours jeune des espoirs d'émancipation qui l'ont fait naître et grandir toutes ces années.

Il y a 110 ans, le 1^{er} mai 1906, une grève générale conduit à la création d'un ministère du travail et de la prévoyance.

Il y a 80 ans, en 1936, alors que la France était embourbée dans une grave crise économique, des mouvements de grève de grande ampleur, des occupations d'usine partout en France, ont abouti à la conquête de droits sociaux qui paraissaient inimaginables quelques mois avant : le droit syndical, et une hausse

des salaires de plus 12 %, les congés payés, et la semaine de travail qui passa de 48 à 40 heures, la retraite des mineurs, les allocations chômage. Une politique de nationalisations fut mise en place et en 1937 naissait la SNCF

L'histoire n'est pas qu'une science du passé, elle est aussi une discipline du présent avec l'épaisseur et l'expérience du temps. De toute notre histoire, des enseignements tirés des luttes anciennes ou récentes, il ressort quelques idées fortes que nous mettons -en œuvre pour organiser la riposte. Tout d'abord, face à l'offensive du patronat et du gouvernement, il est essentiel d'organiser la convergence des luttes pour faire en sorte que personne ne se retrouve isolé dans le combat. Nous devons permettre de réunir des lycéens, des étudiants, des salariés de tous horizons, des privés d'emploi, des retraités, des exploités, construire un rassemblement à la hauteur des intérêts du progrès social.

Nous refusons ces politiques d'austérité qui, sous prétexte d'économie, sous le diktat de la Commission européenne, veulent faire payer au plus modestes les marges des entreprises et les dividendes versés aux actionnaires.

Fini le temps des promesses du candidat Hollande qui voulait s'attaquer au monde de la finance et aux inégalités, qui voulait que son quinquennat soit celui de la lutte contre le chômage et placé sous le signe de la jeunesse. La finance, elle, rigole, elle sabre le champagne et Gattaz se frotte les mains. Jamais les inégalités n'ont été aussi fortes en France, et dans le monde. Les revenus ont continué de progresser pour les 10% les plus aisés de la population française. En 2015, notre pays est le 4ème au monde à avoir versé le plus de dividendes à ses actionnaires. «62 individus détiennent à eux seuls des richesses équivalentes à celles de 3,5 milliards d'humains »,

OUI, 1 % de la population mondiale possède davantage que les 99 % restant.

Le chômage bat des records, il frappe surtout les jeunes, souvent deux fois plus que les autres, les femmes et les plus anciens.

Les aides aux entreprises comme le CICE explosent pour les plus grandes.

La CGT en exige un contrôle strict !

Les différents Accords Nationaux Interprofessionnels, les lois Rebsamen et Macron passée à coup de 49-3, ont été autant de coups portés au monde du travail. Avec la loi travail, le gouvernement nous proposent purement et simplement un retour au 19^{ème} Siècle. Le MEDEF applaudit une nouvelle fois, même si pour Gattaz, cela ne va jamais assez loin. La droite et l'extrême droite sont ravies. Loi après loi nos droits reculent !

3

Pour faire passer la loi Macron il fallait assouplir le dialogue social. Ainsi est sortie la loi Rebsamen. Mais le code du travail pour le Medef demeurait trop «rigide»... Alors, le projet de loi El Khomri est arrivé.

Nous savons tous que ce projet institue une loi différente dans chaque entreprise.

Nous refusons le cœur même de la loi, c'est-à-dire un code du travail qui varie selon l'entreprise !

On nous ressort les vieilles recettes qui datent de plus de 30 ans : faciliter les licenciements pour créer des emplois. Et ils prétendent combattre la précarité !

La casse de la démocratie sociale dans l'entreprise est maintenue.

Enfin dernier aspect la casse de la médecine du travail avec la suppression de la visite médicale obligatoire d'embauche et le changement de mission des médecins du travail qui passent d'une logique de prévention à une mission de contrôle des salariés.

L'ensemble de ces lois, la CGT les a combattues et les combat sans réserve.

Et face à la loi sur l'état d'urgence et son prolongement, face aux volontés belliqueuses du gouvernement, la CGT réaffirme ses valeurs. Nous sommes contre l'état d'urgence qui réduit les libertés collectives et individuelles.

Nous réaffirmons notre attachement à la paix et au désarmement. Les discours belliqueux resurgissent et notre pays est particulièrement actif dans de nombreux conflits.

Toutes les guerres sont à chaque fois présentées comme la seule solution pour éradiquer le terrorisme et elles conduisent des milliers de personnes à fuir l'horreur et les bombardements. Après les terribles images de l'arrivée des migrants sur le continent européen, les chefs d'état se renvoient les responsabilités. Là encore, après le temps des discours, il y a la réalité et l'accueil des migrants n'est pas réglée, les drames continuent avec la complicité des pouvoirs en place. Pire, nous voyons resurgir le nationalisme et le racisme jusqu'au plus haut sommet des états. La CGT réaffirme la nécessité d'un accueil digne de tous les migrants. Nous refusons tout amalgame et réaffirmons nos valeurs de solidarité et de lutte contre le racisme.

Nous refusons la division orchestrée des salariés. La CGT est dans la lutte avec tous les travailleurs sans papiers et les salariés détachés. Nous refusons de culpabiliser ces salariés. Nos adversaires, ce sont ceux qui les exploitent dans les pires conditions sociales. Arles, n'y échappent pas avec les salariés saisonniers agricoles et les salariés détachés du chantier Luma.

Nous nous félicitons que les mobilisations, les nombreuses protestations, aient contraint le président de la République à abandonner le projet de réforme de la constitution sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité.

Oui, nous avons des propositions modernes, n'en déplaise à tous ceux qui aimeraient nous isoler dans la seule contestation.

Oui, nous proposons une réduction de temps de travail à 32 heures.

Arithmétiquement, notre proposition permettrait de créer 4,5 millions d'emplois. Cela donnerait la possibilité à de très nombreux salariés en temps partiel

contraint, très majoritairement des femmes, de travailler plus et gagner plus. Travailler moins pour travailler tous et travailler mieux.

La base de nos propositions repose sur une autre répartition des richesses.

L'exemple de la situation de l'hôpital public et de ses personnels est également significatif. Derrière les questions de santé, se pose l'avenir de la protection sociale et des retraites dont nous exigeons le retour aux 60 ans. Réaffirmons que l'hôpital n'est ni une entreprise ni une usine, à Arles, comme ailleurs. La santé n'a pas de prix. C'est un droit fondamental à garantir pour tous. Les gouvernements successifs veulent casser notre modèle de société, casser les services publics et rendre la santé accessible uniquement au plus riche

Alors que la sécurité sociale à la française a fêté ses 70 ans, elle reste une idée moderne et beaucoup de salariés dans le monde nous l'envie et y font référence. Idem pour l'assurance chômage, alors que de nouvelles négociations sont en cours. Le MEDEF et bien d'autres tentent de culpabiliser les privés d'emploi. Faut-il rappeler que plus d'un sur deux ne perçoit aucune indemnité ?

Une nouvelle fois, les professions du spectacle, les intermittents sont montrés du doigt. Cependant, l'accord conclu de haute lutte le 28 rétablit des droits et en ouvre des nouveaux.

Nous le redisons, la CGT lance un appel fort et déterminé à l'ensemble des salariés du privé et du public, des jeunes, des privés d'emploi, des retraités et de ses syndicats, à poursuivre et amplifier partout le rapport de force jusqu'au retrait du projet de la loi dite « Travail » dynamitant notre modèle social.

C'est une rupture historique, juridique, théorique, pratique, avec un siècle de droit du travail depuis la catastrophe de Courrières et la création du ministère du travail en 1906 et du code du travail en 1910.

Organisons dans toutes les entreprises et les établissements des réunions d'information, des rencontres afin de s'opposer encore plus fort à tous les mauvais coups et à imposer de nouvelles conquêtes sociales.

Un espoir immense s'ouvre pour le monde du travail avec le rejet massif du projet de loi El Khomri exprimé par 70% de l'opinion publique.

6

Dès le 3 mai à l'assemblée nationale, les députés doivent partir de notre vécu, et pas des jérémiades patronales !

Comme les intermittents qui ont gagné une première manche, nous avons raison de nous dresser contre la précarité pour tous !

Nous avons raison, nous les dizaines de milliers de manifestants, de marcher dans la rue contre cette loi !

Notre exigence du retrait est intacte ! OUI la lutte continue !

Le désespoir est dans le renoncement, l'espoir est dans la lutte.